

**PAGES**

**MANQUANTES**

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant douze pages, publiée le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

---

SOMMAIRE :—Une lettre de S. E. le Cardinal Bégin—Vêtue au Carmel—  
Au sujet d'une nouvelle orientation du Vatican—Une oeuvre de Mgr  
Lagevin—Lettres de Mgr Provencher à Mgr Lartigue—Vêtue à la  
Maison Provinciale—Vêtue et oblation à la Maison-Chapelle—Aux  
petits et aux grands—Reconsécration d'autel—Ding! Dang! Dong!  
—R. I. P.

---

Vol. XVIII

15 FÉVRIER 1919

No 4

---

## UNE LETTRE DE S. E. LE CARDINAL BEGIN

au sujet de l'instruction obligatoire

Québec, 20 janvier 1919.

Monsieur C.-J. Magnan,  
Inspecteur général des Ecoles catholiques.

Cher Monsieur,

Laissez-moi vous féliciter de la bonne et forte étude que vous venez de publier dans l'*Action Catholique*, contre la contrainte scolaire, étude appuyée sur des chiffres et des faits, et qui montre que nos compatriotes de la province de Québec n'ont pas besoin de la menace du fouet pour marcher dans la voie du progrès.

Rien, à mon sens, ne justifierait l'Etat d'imposer aux parents, de qui relève d'abord l'éducation des enfants, cette obligation scolaire en faveur de laquelle se fait actuellement toute une campagne et qui, dans plusieurs pays, s'associe par un lien étroit à la neutralité religieuse.

Votre étude, cher monsieur Magnan, mérite d'être mise en brochure et d'être répandue partout.

Veillez agréer, avec mes félicitations, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

† L.-N. Card. BEGIN,  
Arch. de Québec.

---

— S. G. Mgr Austin Dowling, depuis sept ans évêque de Des Moines, Iowa, vient d'être nommé archevêque de Saint-Paul, Minn., en remplacement de feu S. G. Mgr Ireland.

## VETURE AU CARMEL

Le 30 janvier S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de vêture au Carmel de Saint-Boniface. La Rde Soeur Berthe de Jésus, née Berthe Chevalier, de l'Ile-du-Pas, Qué., a revêtu le saint habit.

M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, directeur du Petit Séminaire, a prononcé le sermon de circonstance.

## AU SUJET D'UNE NOUVELLE ORIENTATION DU VATICAN

Voici la traduction d'un article de l'Osservatore Romano, publié au commencement de janvier :

Depuis quelque temps, nous assistons, bien qu'en plein hiver, à une nouvelle et singulière floraison d'articles, de correspondances, d'interviews, de conversations, visant tous, plus ou moins habilement à inculquer aux lecteurs de la presse libérale italienne l'idée d'une nouvelle orientation du Vatican.

Les fleurs qui ont grandi en serre chaude s'inclinent sur leur tige dès qu'on les porte à l'air libre; pareillement la floraison, à laquelle on vient de faire allusion, d'articles concernant "la nouvelle orientation du Vatican" ne peut résister au contact de l'air qui, en ce cas, est la vérité des choses.

Nous sommes sûrs, par suite, que nos amis même lointains n'ont donné aucun poids au consentement annoncé du Saint-Siège à la formation, en Italie, d'un parti catholique véritable et proprement dit; nous sommes sûrs qu'ils n'ont pas pris au sérieux les propositions fantaisistes, émises maintenant, nous ignorons avec quelle autorité, par qui se prétendrait en mesure de résoudre rien moins que la question romaine.

Nous nous sommes abstenus d'indiquer ces fleurs d'hiver, parce que nous ne voulions pas mettre en doute le flair de nos lecteurs qui savent distinguer les vrais parfums des faux. D'ailleurs, presque en même temps, a été mise en circulation la nouvelle que le Pape allait sortir du Vatican, et le mensonge était si facilement contrôlable, qu'il servait à faire ressortir le défaut de vérité dans toutes les autres nouvelles sorties de la même officine, et dans le même but d'insinuer la proximité d'une nouvelle "orientation du Vatican".

Mais nous avons lu, hier, dans un journal du soir, une nouvelle plus étourdissante encore. Le titre de l'article est certainement appétissant: "Une transformation des représentations diplomatiques auprès du Vatican," et l'auteur voudrait faire croire qu'il s'agit de supprimer les actuelles légations et ambassades accréditées auprès du Saint-Siège, en confiant le soin de traiter éventuellement les affaires religieuses aux actuelles représentations diplomatiques auprès de la cour italienne. Puisque l'au-

teur de l'article ajoute que "le fait ne serait ni nouveau ni étrange", nous croyons devoir tout de suite empêcher qu'il ne se forme une opinion erronée à ce sujet, et nous nous hâtons de dire que "le fait" est simplement faux, voire inadmissible. Les exemples allégués pour démontrer la possibilité d'une double représentation confiée à une seule personne ne sont pas, dans le cas concret, de bons arguments, car un diplomate peut être accrédité auprès de deux souverains seulement quand les rapports existant entre ceux-ci le permettent. Le souvenir de l'éloignement de Rome auquel furent contraints, quand l'Italie entra en guerre avec les puissances centrales, les ministres de Prusse et de Bavière accrédités auprès du Saint-Siège, fait comprendre mieux encore l'impossibilité d'un unique représentant auprès des deux cours qui se trouvent à Rome. Par où l'on voit que "les nombreuses renonciations de la part du Saint-Siège", qui, au dire du publiciste, seraient présumées par "la transformation des représentations diplomatiques auprès du Saint-Siège" sont simplement une hypothèse fautive, comme toute l'hypothétique "nouvelle orientation du Vatican."

## UNE OEUVRE DE MGR LANGEVIN

Nous reproduisons avec plaisir l'excellent article, que nous apporte *La Bannière* d'Ottawa, sur les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. Il est dû à la plume de leur nouvel aumônier à Saint-Boniface. Nous recommandons, en même temps, cette revue bien connue et toujours si goûtée, qui paraît annuellement depuis vingt-sept ans. Elle est publiée au profit de l'oeuvre du Juniorat du Sacré-Coeur, à Ottawa, où on peut se la procurer au prix de 25 sous.

Voilà déjà plus de trois ans que Mgr Langevin est descendu dans la tombe. Que de choses se sont passées depuis au Manitoba! A côté de quelques rares événements heureux, combien de tristes, combien qui lui auraient brisé le coeur et lui auraient arraché de ces cris éloquentes qui nous remuaient tous si profondément!

Les nombreux travaux du grand Blessé de l'Ouest lui survivent. Son indomptable énergie et son esprit sainement patriotique et franchement catholique vivent encore et gardent le trône archiépiscopal de Saint-Boniface. L'élan donné grandit et se développe dans nos groupes manitobains. Le bon grain semé dans les amertumes de la lutte croît au milieu des coups de vent et des menaces de tempêtes; il mûrira, car il a pour lui Dieu et le temps;—le droit ne meurt pas.

Une des oeuvres de Mgr Langevin, celle où il avait mis beaucoup de son grand coeur d'évêque et de canadien-français, et qui mérite une attention toute particulière, c'est la Congrégation des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée. Il l'avait commencée en 1902 pour soutenir ses chères écoles catholiques et canadiennes-françaises, mais ce ne fut que le 24 mars 1904 qu'il l'érigea canoniquement. Cet

institut répond aux nombreux besoins pour lesquels il a été fondé. Son but spécial est de travailler à l'éducation des enfants, surtout dans les écoles paroissiales et dans les missions pauvres; il a aussi pour fin de seconder les missionnaires et les prêtres des paroisses dans toutes les oeuvres compatibles avec l'oeuvre principale, qui est l'éducation chrétienne de l'enfance. Voilà, assurément, un beau programme de vie active! D'autre part, le règlement de vie religieuse pourvoit admirablement à la sanctification des sujets de l'institut. Le nom de Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. indique par lui-même que Mgr Langevin a donné à son oeuvre son ardente dévotion au Sacré Coeur de Jésus dans l'Eucharistie en esprit de réparation et en union avec Marie Immaculée. Vraiment! se trouve réalisé un idéal qui ne peut manquer d'attirer les âmes éprises de zèle apostolique et de sanctification personnelle!

Bien que de fondation récente, les Oblates du Sacré Coeur ont déjà fait leurs preuves dans tous les postes où elles se sont établies. Ceux qui les ont vues à l'oeuvre rendent témoignage à leur savoir-faire. Si leur beau et simple costume avec le grand scapulaire du Sacré Coeur, fait penser aux grands ordres contemplatifs, leurs occupations journalières prouvent qu'elles appartiennent à une communauté très active et bien organisée.

Cette belle oeuvre de Mgr Langevin vivra-t-elle? Oui, car elle porte en elle-même un principe de vitalité qu'elle puise dans son but spécial. Leurs oeuvres, dès qu'elles sont fondées, croissent et se maintiennent en proportion des besoins qui les ont fait naître. Or, la Congrégation des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. a été fondée pour la défense de notre foi et de notre langue par l'enseignement religieux et bilingue; elle remplit parfaitement sa fin. Elle vivra donc et grandira aussi longtemps que le Canada français conservera son attachement à son Dieu et à sa langue, gardienne de sa foi.

On aurait pu craindre que la mort du fondateur n'entraînât la disparition de l'institut; grâce à Dieu, il n'en a rien été. L'oeuvre éprouvée a grandi et s'est fortifiée. Aujourd'hui la modeste Maison-Chapelle de Saint-Boniface, berceau de la Congrégation et résidence de la supérieure générale, compte sept fondations dans le Manitoba et la Saskatchewan. Plusieurs autres demandes de fondation ont été faites, mais il a fallu les refuser ou les remettre à plus tard, lorsque de nouveaux sujets permettront d'étendre l'action de la congrégation, après avoir sagement fortifié les établissements déjà existants.

La plainte du Sauveur: "La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux!" s'applique bien ici. Est-ce parce que Dieu n'a pas semé assez abondamment des vocations pour tous les besoins de l'Eglise? Non, c'est parce que s'il y en a beaucoup d'appelés, il y en a peu d'élus. Nombreuses, en effet, sont celles qui entendent le divin Roi dire à leur âme: "Ecoute, ma fille, laisse là les tiens et la demeure de ton

père et viens te joindre à la suite de la Reine des vierges"; mais trop rares, hélas! celles qui répondent : "Mon coeur a pris une sainte résolution: je consacrerai ma vie à mon Roi, que j'ai vu, que j'ai aimé, en qui j'ai cru et à qui j'ai donné mon amour!"

Que les âmes qui aspirent à la sublime vocation de religieuse missionnaire répondent généreusement à l'appel divin, sans craindre les sacrifices, car Celui qui les invite est assez puissant pour les soutenir et assez riche pour les récompenser divinement. Si l'oeuvre du regretté Mgr Langevin les attire, qu'elles n'hésitent pas : l'étendue de son champ d'action lui permet d'ouvrir ses rangs à tous les talents et à toutes les bonnes volontés, puisque cette congrégation se dévoue à l'enseignement et aux occupations propres à une religieuse missionnaire.

L. PEALAPRA, O. M. I.

## LETTRES DE MGR PROVENCHER A MGR LARTIGUE

Séminaire de Québec, 29 octobre 1835.

Monseigneur,

Je suis à Québec depuis le matin de dimanche dernier. Je ne sais pas encore si Québec sera le bout de mon voyage. Mon voyage ne fait pas de progrès ici. On aimerait mieux me voir rester en Canada. La grande objection qu'on met en avant, c'est la dépense qu'un tel voyage entraînera, au risque de ne pas compenser ma dépense par mes collectes, etc. On me dit que toutes les caisses sont vides à Rome, qu'il n'y a pas moyen d'espérer collecter dans ce pays là, que le reste peut se traiter par lettres.

Je n'ai pas encore renoncé au voyage. Je pousse toujours en avant, en attendant que la Providence se prononce; j'avais cru partir à sa voix; je crois que j'aurais mieux fait de passer par la Baie (d'Hudson). Mais comment prendre des arrangements là pour mes missions, sans connaître les dispositions, la volonté, etc, de l'évêque de Québec? Il paraît que l'on me donnera des prêtres pour la mission projetée de la Colombie, quoique l'évêque de Québec dise qu'elle n'est pas dans son diocèse; je vais voir la bulle d'érection de l'évêché. Mais où prendre au moins un prêtre qui ne soit pas ordonné d'hier? En connaissez-vous? Un nouveau prêtre pourrait faire en second. Où prendre de quoi faire face à la dépense nécessaire pour un tel envoi?

Je viens de voir M. Maguire, qui me dit qu'il faut porter à Rome et ne rien en attendre. Je renoncerais au voyage d'Italie, mais je me trouve en mauvaise situation si je ne vais pas à Londres. Je n'ai rien réglé avec le gouverneur, je m'attendais à le voir en Angleterre lui aussi; il arrivera au printemps au moment de s'embarquer à Lachine; tout sera arrangé pour le départ des canots; il sera trop tard pour profiter de nouveaux

plans. Il faudra que je lui écrive d'ici. Tout cela me contrarie grandement. C'est un peu dommage que je ne sois pas assez riche pour aller au moins à Londres et peut-être à Paris, sans voyager sur le peu d'argent qui reste à la mission, au risque de me trouver avec rien et d'avoir des reproches d'avoir fait une dépense inutile.

Je presse ici l'établissement de la Société de la Propagation de la Foi, qui devrait déjà être en action, si on s'en était occupé depuis que j'en ai parlé il y a trois ou quatre ans. Il paraît qu'on va commencer à y travailler, mais on veut que le produit soit pour le Canada seulement, et pour les missions chrétiennes et infidèles, ce qui est contraire à l'institution de France, qui n'est que pour les infidèles. Il est à craindre que les missions d'ici autour ne soient mieux servies que les lointaines. Je désirerais de plus que dans le cas de l'érection de Montréal en évêché, ce diocèse soit chargé de fournir des missionnaires pour les sauvages du nord, comme celui de Québec. Monseigneur écrit à Rome pour faire passer en même temps toutes mes demandes, surtout celle d'ériger la Société de la Propagation de la Foi en Canada, avec les indulgences qu'a celle de France, d'unir à l'évêché de Québec, si déjà il ne l'est pas, le territoire sauvage au delà des Montagnes de Roches et de le mettre sous la juridiction de l'évêque de la Rivière-Rouge, apparemment en attendant que le temps amène la nécessité d'y établir un évêque, ce qui ne tardera peut-être pas, surtout si ce pays est adjugé, au moins jusqu'à la Colombie, à l'Angleterre. La petite colonie, qui commence, n'est pas le grand but de mes sollicitudes, mais les infidèles qui sont exposés à passer de l'infidélité à l'hérésie.

Veillez bien jeter un peu de lumière sur tout ce que contient ce brouillon; vos idées m'aideront. Monseigneur de Sidyme paraît entrer dans mes vues en gros. Monseigneur de Québec veut probablement aussi, mais il veut les demandes toutes faites: ce qui pourra se faire de manière à ne lui donner que le trouble d'apposer sa signature. Faites vos remarques sur le projet de l'Association, sur la manière la plus convenable de mettre le territoire sauvage sous la juridiction de quelqu'un, et enfin si je dois renoncer à mon voyage, je ne voudrais pas le dire si vite, parce que je pense que la Providence ouvrira un chemin que je pourrai suivre. Je ne vois pas clair dans tout ce qui me concerne. Priez pour moi et veuillez bien me croire, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

\* \* \*

Rome, 30 mars 1836.

Monseigneur,

Mes dernières lettres pour le Canada étaient de Lyon, en date du 10 février. Là j'ai descendu le Rhône en bateau à vapeur jusqu'à Avignon; de là, je suis allé par terre jusqu'à Marseille. Le lundi gras, je me suis embarqué sur un bateau à vapeur; le mardi, à dix heures, nous étions à Gènes que nous quittâmes le mercredi des Cendres à cinq heures. Jeudi

matin nous débarquâmes à Livourne, que nous quittâmes le samedi à cinq heures du soir pour arriver à Civitta-Vecchia le dimanche vers dix heures du matin. Le lundi, 21, nous arrivâmes à Rome, où je suis resté depuis. C'est la première fois que j'écris de Rome en Canada. J'ai attendu quelque décision sur nos affaires, afin de ne pas vous faire payer le port d'une lettre qui n'aurait renfermer que des mots et qui peut-être aurait donné de l'inquiétude. De mon côté, je n'ai reçu de lettre de personne depuis mon départ, excepté une de Monseigneur le Coadjuteur, que j'ai trouvée à Londres.

En arrivant ici j'ai appris que Monseigneur de Québec avait envoyé la requête du clergé, et avait donné son consentement à l'érection projetée de Montréal en évêché. M. Thavenet l'avait accusé auprès du St-Père de ne pas envoyer cette requête parce que, disait-il, demeurant toujours ennemi du Séminaire, il voulait conserver son autorité sur ce district et attendre votre mort pour y mettre un évêque aussi ennemi que lui de la maison. Il ajoutait, en demandant l'érection de l'évêché, que Monseigneur de Telmesse, étant réconcilié avec ses confrères, laisserait venir des prêtres de France: ce que ne voulait pas l'évêque de Québec dans le but de laisser mourir les Français pour s'emparer des biens de la maison. M. Thavenet demandait donc un évêché séparé de Québec, "ex cathedra", et comme si tout le Canada l'en eût chargé.

Dans une autre supplique il demandait au St-Père de conserver les privilèges de la maison, en ne mentionnant que celui accordé par le deuxième évêque de Québec, en vertu duquel le supérieur serait grand vicaire perpétuel. A cette condition il offrait l'église de Montréal pour cathédrale, une vingtaine de chanoines de la maison et s'engageait à pourvoir aux besoins de tout ce monde, etc.

Le cardinal préfet et le secrétaire me demandèrent des renseignements par écrit sur le nouvel évêché. Je fis alors une notice sur Montréal et son district et la dirigeai contre M. Thavenet, dont je ne connaissais pas encore tous les projets, surtout celui de faire une cathédrale de l'église de la paroisse, etc. Je parlai au long de votre établissement, des ressources du nouveau diocèse pour l'éducation par ses trois collèges, et j'ajoutai que le nouvel évêque avait tout ce qu'il lui fallait pour se loger et voir aux soins de son diocèse sans recourir ailleurs. Cette notice fut jugée bonne et le cardinal préfet la fit imprimer pour être distribuée aux cardinaux avec tous les autres documents concernant le nouvel évêché, y compris les écrits de M. Thavenet. Le secrétaire, qui connaît mieux nos affaires, pense comme nous; le cardinal, qui est nouveau, me donna un signe d'inquiétude au commencement. Ma notice lui ouvrit les yeux et il devint bien disposé en devenant mieux informé. Un jour l'abbé dit au secrétaire qu'il serait mieux de différer la réunion de la Congrégation, afin de nommer en même temps un coadjuteur; il ne fut pas écouté. Le cardinal, que je vis aux approches de la Congrégation, me dit: "Soyez tranquille, c'est moi qui propose tout; il ne s'agira que d'ériger l'évêché puis-

qu'on ne demande que cela. Sans pouvoir répondre de l'opinion des autres, la mienne est qu'on n'y mette pas de conditions." On m'avait demandé un écrit plus détaillé sur les propositions de M. Thavenet. Je le fis et le passai au secrétaire avant la Congrégation; il l'appela ses armes pour défendre notre cause contre les offres dorées de M. Thavenet.

La Congrégation eut lieu le 21. Le cardinal Fransoni proposa l'érection à Montréal d'un siège séparé de Québec, dont vous fussiez le premier titulaire, avec libre faculté de nommer vos grands vicaires, ainsi que vos chanoines quand vous pourriez en avoir, et de faire de St-Jacques votre cathédrale. Tout fut approuvé sans difficulté... Il paraît que M. St-Germain est encore sur les rangs...

Dans le mémoire j'ai été obligé de faire une revue sommaire des affaires depuis votre consécration. Je me suis opposé à toutes les propositions de M. Thavenet: grand vicaire, cathédrale, chanoines, etc, et j'ai tâché de les réfuter toutes. Je me suis appuyé sur ce que je savais de toutes ces affaires, sur ce que vous-même m'en aviez écrit et sur ce que je vous en avais entendu dire. Je n'avais que ma tête pour fournir à tout, et, de plus, c'était une affaire, qui n'était pas mienne. Je craignais d'être blâmé en ne disant rien, de l'être peut-être aussi en disant trop ou pas assez ou mal. J'ai fait pour le mieux, après avoir invoqué le St-Esprit. Ce dernier mémoire, que la Propagande a voulu garder, est resté manuscrit. J'ai donné aussi un long mémoire sur mes missions, qui est imprimé. J'ai des copies de toutes mes procédures auprès de la cour de Rome.

Le jour des Rameaux le secrétaire a présenté le résultat de la Congrégation des cardinaux au St-Père, qui a tout approuvé. Vos bulles seront expédiées dans le courant d'avril; je n'en serai pas le porteur, car je dois quitter Rome dans la semaine de Pâques. Je me trouverai heureux si je suis en Canada pour votre installation. J'ai demandé que le nouveau diocèse de Montréal soit chargé de pourvoir aux besoins spirituels et temporels des missions du Nord-Ouest, conjointement avec celui de Québec, qui se trouverait surchargé en perdant plus de la moitié de ses sujets; la demande a paru juste; je pense qu'on en dira un mot quelque part. Le pape a accordé juridiction au delà des Montagnes de Roches. La Propagande voit ces missions d'un bon oeil et recommande fortement d'étendre la foi en multipliant les missions sauvages; c'est là son grand but. Elle m'a donné mille piastres et une caisse de livres estimés pour la bibliothèque d'un évêque... Je pense qu'il n'a pas été inutile que je me sois trouvé ici. Probablement que les écrits de M. Thavenet auraient produit plus d'effets... Pourvu que je ne sois pas en opposition avec vos vues, c'est tout ce que je désire.

Je vous salue de tout mon coeur, mon cher et digne évêque de Montréal.

† J. N. Ev. de Juliolpolis.

\* \* \*

31 mars : Jeudi-Saint. Hier soir, après ténèbres, j'ai eu une audience du St-Père. Elle fut des plus consolantes pour moi. Ce n'était

pas la première, mais la dernière et par conséquent mes adieux. Le St-Père me reçut avec une cordialité qu'il est difficile d'exprimer. Il me fit présent d'un fort beau calice d'argent doré comme souvenir, dit-il; je le reçus à genoux en lui baisant la main, comme on reçoit les rameaux. Il me dit ensuite: "Il n'est pas béni, mais vous pourrez le bénir."—Je lui dis: "St-Père, ce serait augmenter beaucoup le prix de votre don, si Votre Sainteté avait la bonté de le bénir elle-même." Cette demande parut lui faire plaisir. Il dit: "Eh bien, je le bénirai demain." M. Lebourdais lui fut aussi présenté le même jour et il fut très bien accueilli. Les adieux du St-Père furent vraiment touchants.

Le St-Père paraissait éprouver une satisfaction sensible en parlant de l'érection de l'évêché de Montréal. Il détailla tout ce qu'il avait approuvé, observant surtout que St-Jacques serait cathédrale. Il me chargea de vous dire d'envoyer des noms pour faire nommer un coadjuteur dès que vous aurez pris possession. Il parla aussi des biens du Séminaire. Je lui dis alors que l'intention des évêques était de conserver ces biens au pays, tels qu'ils sont, qu'ils ne voulaient pas laisser éteindre cette maison en refusant des sujets, qu'au contraire ils étaient prêts à lui en donner, mais du pays, qui s'agrègeraient et seraient Sulpiciens aussi bien que des Français. Il dit: "C'est juste. Il n'est pas nécessaire d'être Français pour être Sulpicien. Je crois que l'influence française est finie".

Son Eminence le cardinal Franson, que je vis hier au Vatican, m'a dit d'un air satisfait et en riant: "Vous avez appris le résultat de la Congrégation et vous en êtes content." Je lui répondis que je l'étais autant que possible, puisque nous avons ce que nous demandions, et dans les justes bornes de notre demande. On paraît partout ici éprouver une satisfaction d'avoir favorisé la cause épiscopale. Si vos bulles ne sont pas expédiées trop tôt ni trop tard, j'en serai probablement le porteur depuis Paris. Paris, Lyon et la Propagande m'engagent à aller à Vienne pour y avoir part à une association; cette dernière (la Propagande) m'offre une recommandation au nonce; je pense que je vais faire ce voyage qui me fera arriver un peu plus tard. J'ai reçu hier une lettre de Monseigneur de Québec datée du 11 janvier; je vais lui écrire.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

Note des Cloches: Nous ne publierons pas le long mémoire de Mgr Provencher sur les affaires ecclésiastiques canadiennes du temps. Nous nous contenterons d'en détacher le dernier paragraphe, qui explique comment il fut amené à s'en occuper et précise ce qu'il fit pendant son séjour dans la Ville Eternelle.

Je suis bien fâché de me trouver dans la nécessité d'entrer dans des détails désagréables sur les affaires du Canada; je ne m'y attendais pas en le quittant. Le but de mon voyage était de rendre compte au St-Siège de mes missions et de chercher en Europe des moyens de les soutenir; je me suis occupé de ce grand objet partout où j'ai cru devoir le faire. En arrivant à Rome je pensais n'avoir autre chose à faire que de solliciter

des réponses à plusieurs questions présentées par l'évêque de Québec par lequel j'avais fait demander la solution de plusieurs cas embarrassants, qui se rencontrent à tout moment dans les missions infidèles. Pour satisfaire à la Sacrée Congrégation de la Propagande, j'ai donné le 8 de ce mois une notice sur la ville et le district de Montréal, le 12 un mémoire sur l'établissement de la colonie et des missions de la Rivière-Rouge, et aujourd'hui ce sommaire des affaires du Canada, qui ont été traitées ici en détail les unes après les autres par les agents de l'évêque de Québec et dont on peut trouver les preuves dans les archives de la Propagande. Je souhaite que tous ces écrits tournent à la gloire de Dieu et à la paix dans ma patrie. Je suis prêt à désavouer tout ce que l'on me prouvera être contraire à la vérité que j'ai cru dire partout.

Rome, 20 mars 1836.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

### VETURE A LA MAISON PROVINCIALE

Le 5 février S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de vêture à la Maison Provinciale des Soeurs Grises de Montréal à Saint-Boniface. Ont revêtu le saint habit les Rdes Soeurs Anna Marchand, de Togo, Sask.; Maria Schmidt et Julia Brennan, de Saint-Boniface; Marie-Anna Fleury, d'Oxbow, Sask.; Hélène et Rachel Poirier, de Transcona, Man.; Aline Forest, de Saint-Malo, Man.; Marie et Lucie Boulet, de Dunrea, Man.; Eugénie Grouette, de Sainte-Anne des Chênes; Man.; Maria Benoît, de Mariapolis, Man.

Monseigneur a prononcé le sermon de circonstance.

### VETURE ET OBLATION A LA MAISON-CHAPELLE

Le 6 février S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de vêture et d'oblation à la Maison-Chapelle des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. de Saint-Boniface. Ont revêtu le saint habit les Rdes Soeurs Marie des Anges, née Lucie Gagné, de Kenora, Ont., et Marie-Jean de la Croix, née Antoinette Painchaud, de Fannystelle. Ont prononcé leurs premiers voeux les Rdes Soeurs Marie du Rédempteur, née Eglantine Perras, de Montréal; Marie-Ste-Cécile, née Giselle d'Amours, de Montréal; Marie-St-Norbert, née Philomène Fortier, de Dunrea, Man.; Marie-Ste-Dorothée, née Marie-Louise Dufort, d'Otterburne, Man.

Ont fait leur oblation perpétuelle les Rdes Soeurs Marie-Ste-Camille, directrice de la maison de Gravelbourg, Sask.; Marie de l'Eucharistie, du couvent de Saint-Charles; Marie-St-Ignace, de la maison d'Otterburne, et Marie-St-Stanislas de Kostka, de la Maison-Chapelle.

Monseigneur a prononcé le sermon de circonstance.

## AUX PETITS ET AUX GRANDS

- Donc, à tout le monde ?
- Oui, à tous indistinctement.
- Mais encore, de quoi est-il question ?

— Voici. Il s'agit de la réception de la sainte communion. Or, dans toutes les catégories de personnes, il s'en trouve un bon nombre qui ont grandement besoin d'avis pratiques à ce sujet: les grandes personnes comme les enfants, les religieux et les religieuses, aussi bien que les laïques.

Vous croyez peut-être que je vais vous parler de la piété, de la dévotion, du respect, du recueillement à manifester dans cet acte si grand et si important ? Vous vous trompez, je ne vous dirai rien de cela, bien que je souhaite que vous ayez tout cela.

Vais-je vous convier à la communion fréquente, quotidienne même ? Non plus. Vous connaissez déjà les désirs de Notre-Seigneur et de Notre Saint Père le Pape sur ce point. Vous n'ignorez pas davantage combien cela importe à votre vie surnaturelle, à votre salut; combien la communion fréquente vous est nécessaire pour fortifier votre âme, et votre chair contre les attrait du mal.

Je ne vous parlerai pas même de la toilette modeste, de la propreté des mains, du visage et de la bouche qu'il convient d'avoir à la sainte Table. Vous savez tout cela.

Que vous dirai-je donc ? -- Une chose que, en très grande majorité, vous ignorez, en tout ou du moins en partie. Je vais vous indiquer l'attitude qu'il faut prendre au moment où le prêtre vous donne la sainte Communion.

1. Tenez la tête droite, rejetée légèrement en arrière. Je dis légèrement, car il y en a qui la retirent tellement qu'ils semblent vouloir se dérober à l'atteinte du prêtre.

2. Ouvrez bien la bouche.

3. Sortez la langue assez pour que l'hostie toute entière, et non pas seulement une partie puisse y trouver place, afin que le prêtre n'ait qu'à la déposer, sans être contraint de l'introduire péniblement dans la bouche.

4. Ne tendez pas la langue dans le vide et, défaut opposé, ne la faites pas descendre nerveusement jusqu'au menton. Non, appuyez-la doucement, sans nervosité, sur la lèvre inférieure. Alors, si vous avez la tête convenablement placée, votre langue sera quasi horizontale et, de la sorte, bien disposée pour recevoir commodément la sainte hostie.

5. Quand celle-ci est déposée, évitez de retirer brusquement la langue et de fermer la bouche au risque de happer le pouce du prêtre et de l'hémer de votre salive. Outre les inconvénients pour les voisins au point de vue hygiène, il en résulte une incommodité pour le prêtre; au pouce humide, s'attachent ensuite les autres hosties.

6. Au moment de recevoir la Communion, soyez recueilli, baissez les yeux, oui, mais pas au point d'être sourd et aveugle quand le prêtre approche pour vous donner la communion. Ainsi vous saurez le moment précis où il faut tendre la langue. Vous n'aurez pas à attendre et... lui non plus.

7. Ne vous mettez pas la bouche et le nez dans la nappe de communion; elle n'est pas destinée à cet usage.

8. Tenez la nappe à une faible distance de votre menton, disposée non en cône ou en mamelon, mais de manière à ce qu'elle puisse recevoir les parcelles qui tombent et, parfois, l'hostie elle-même, au cas où il se produirait un accident.

9. Enfin, dernier conseil, sans l'observation duquel vous ne réussirez pas à mettre les autres en pratique; si vous ne trouvez pas une personne charitable devant laquelle vous puissiez poser et vous exercer pour la réception de la sainte Communion, prenez votre miroir, et, si vous n'en avez pas—cela arrive aux personnes outrancièrement dédaigneuses de toute recherche d'élégance,—ouvrez votre fenêtre en l'appuyant près du mur et, pour une fois, contemplez-vous bien en face. Là, ayez un exercice, une répétition de l'attitude que vous devez prendre à la sainte Communion. Cela importe plus que les répétitions de certaines attitudes très profanes, auxquelles beaucoup de personnes s'essayaient, des heures durant, devant leur glace.

Bulletin Paroissial.

## RECONSECRATION D'AUTEL

Lorsque le couvercle d'une pierre d'autel a été brisé et remplacé, faut-il reconsacrer la pierre, si l'on est certain que les répliques, n'ayant pas été échangées, sont authentiques? S'il faut reconsacrer cette pierre, faut-il la joindre aux nouvelles pierres à consacrer, ce qui n'a lieu qu'une fois l'an, et ne peut-on pas faire usage d'une formule abrégée?

I—La consécration d'un autel ou d'une pierre d'autel se perd non seulement lorsque la pierre est brisée, ou que les reliques en ont été enlevées, mais aussi dès que le couvercle est seulement soulevé, quand même ce ne serait que pour le cimenter de nouveau. Dans ce cas, il faut reconsacrer la pierre ou l'autel. Plusieurs décrets de la Congrégation des Rites proclament cette obligation. L'Ami du clergé a souvent été consulté sur ce point important et a constamment donné la même réponse, basée sur ces décisions.

II—Mais on n'est pas tenu à la longue cérémonie de la consécration d'un autel ou d'une pierre portative. La Congrégation des Rites a permis que l'évêque fasse cette nouvelle consécration au moyen d'un rite abrégé. Il peut même déléguer un prêtre à cette fin, s'il jouit d'un indult à cet effet.

III—Le nouveau droit canonique consacre cette doctrine, mais il

n'exige plus d'indult pour que l'évêque fasse faire la reconsécration par un prêtre, au moyen de la formule brève (canon 1200, 1). De plus, il fait persévérer la consécration de l'autel ou de la pierre d'autel, lorsque c'est l'évêque ou son délégué spécial qui enlève le couvercle pour le réparer ou le changer, ou pour examiner les reliques. La consécration, par suite, ne sera perdue que lorsque le bris sera accidentel, ou que l'enlèvement du couvercle n'aura pas été fait par l'évêque, mais par un prêtre non délégué à cette fin, ou par un laïc.

IV—La formule à employer pour cette reconsécration est très courte. Elle ne comprend qu'un acte avec la formule correspondante et une oraison. Voici comment il faut procéder.

Le prêtre délégué, par l'évêque, à cet effet et pour cette occasion seulement, vêtu du surplis et de l'étole blanche et nu-tête, bénit d'abord le ciment, ou plâtre, ou chaux et sable.

V. Adjutorium nostrum in nomine Domini.

R. Qui fecit coelum et terram.

V. Domine exaudi orationem meam.

R. Et clamor meus ad te veniat.

V. Dominus vobiscum.

R. Et cum spiritu tuo.

OREMUS—Summe Deus, qui summa, et media, imaque custodis, qui omnem creaturam intrinsecus ambiendo concludis, sancti † fica et bene † dic has creaturas calci et sabuli (ou gypsi, ou caementi, selon la matière). Per Christum Dominum nostrum. R. Amen.

Il asperge avec l'eau bénite.—L'évêque reçoit alors la mitre.—L'officiant (évêque ou prêtre délégué) fait alors, avec le saint chrême, deux onctions, en forme de croix, à chaque angle du sépulcre, à l'intérieur, puis trois signes de croix à main levée, en disant, à haute voix :

Conse † cretur, et sancti † ficetur haec tabula (pour une pierre portative) ou hic lapis (pour une table d'autel), per istam unctionem et Dei benedictionem. In nomine Pa † tris, et Fi † lii, et Spiritus † Sancti. Pax tibi.

Il cimente alors le couvercle, ayant soin de déposer sur la rainure du sépulcre et tout autour un peu de ciment, ou de chaux, ou de plâtre démixé avec de l'eau, y fixe avec soin le couvercle au niveau de la pierre, ajoute du ciment tout autour pour remplir l'espace entre la pierre et le couvercle et enlève le surplus. S'il est évêque, il laisse alors la mitre.—Il dit enfin, les mains jointes, à haute voix, l'oraison qui suit :

OREMUS—Deus qui ex omnium cohabitatione Sanctorum aeternum Majestati tuae condis habitaculum, da aedificationi tuae incrementa coelestia; et praesta, ut quorum hic Reliquias pio amore complectimur, eorum semper meritis adjuvemur. Per Christum Dominum nostrum. R. Amen.

Il n'y a pas d'onction à faire sur le couvercle du sépulcre.

La Semaine Religieuse de Montréal.

J. S.

— Le 20 janvier S. G. Mgr Mathieu a béni le nouveau couvent de Gravelbourg, Sask., dirigé par les Rdes Soeurs Jésus-Marie de Sillery.

## DING! DANG! DONG!

— Le 30 janvier est mort à Londres le général Sir Sam Steel, un des plus anciens manitobains, puisqu'il vint à la Rivière-Rouge comme membre de l'expédition de 1870. C'était un militaire, doublé d'un gentilhomme. On a loué avec raison sa remarquable droiture. Lorsqu'il était à Winnipeg, à l'occasion du jour de l'an, il ne manquait jamais de venir, en grande tenue, présenter ses souhaits à S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

— Quelle aberration, écrivait Mgr de Ségur, d'interdire la communion aux enfants, parce qu'ils sont légers! Autant vaudrait la leur interdire, parce qu'ils sont enfants.

— S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, en route pour la province de Québec, a passé la journée du 6 février à Saint-Boniface.

— Le 9 février l'honorable juge L.-A. Prud'homme a donné, à "l'Union Canadienne", une très intéressante conférence sur le symbolisme des chansons canadiennes.

— Le 12 février a eu lieu à Saint-Pierre le service anniversaire de feu M. l'abbé J.-V. Joubert. S. G. Mgr l'Archevêque et plusieurs confrères y ont assisté.

— Au moment de mettre sous presse, nous recevons l'importante brochure de M. C.-J. Magnan, recommandée par la lettre de S. E. le cardinal Bégin. Elle contient 120 pages. En vente à Québec, 101, rue Ste-Anne, et à Montréal, au "Devoir". Prix : 50 sous.

— "La Liberté" de Winnipeg, (619, avenue McDermot) a publié un très beau calendrier qu'elle distribue à ses abonnés qui lui en font la demande. C'est un hommage au centenaire de l'Eglise de saint-Boniface célébré l'an dernier. Il contient les photographies de ses évêques et celles de ses trois dernières cathédrales. Nos félicitations.

— **La Réponse** : (82, rue Bonaparte, Paris-VI). Sommaire de janvier : —Grand cours d'apologétique populaire—Cà et là—Lieu saint de France—La "Genèse" transformistes—Dominicales.

## R. I. P.

— Rde Soeur Marie-Eugénie Deneau, des Soeurs Grises de Montréal, ancienne missionnaire dans l'Ouest, décédée à la Maison Mère.

— Rd Frère Jean Rioux, O. M. I., décédé à l'école industrielle de Fort Frances et inhumé au cimetière Ste-Marie à Winnipeg.

— M. Louis-Napoléon Bétournay, ancien maire de Saint-Boniface et depuis trente-six ans greffier de la cour de comté à Winnipeg, décédé à sa résidence. Il était aussi président de la Société Saint-Vincent de Paul de cette ville.

— M. Hector Parent, de Dunrea, élève de Rhétorique au collège de Saint-Boniface, décédé à l'hôpital.